



Master 2 Banque et finance

Descriptif des enseignements

Le master Banque et finance de Saint-Etienne compte en deuxième année (M2) deux promotions d'étudiants organisées en parallèle : une promotion classique et une promotion en apprentissage. Les enseignements sont répartis en 5 unités. Ce descriptif présente les enseignements des 4 premières unités, c'est-à-dire hors unité 5 « Professionnalisation ». Il n'intègre pas non plus la possibilité pour les étudiants de suivre l'unité 4 en « Contrôle de gestion ». Un enseignement peut faire l'objet de deux présentations (1 : promotion classique ; 2 : promotion en apprentissage) lorsque les enseignements dans chaque promotion sont assurés par deux intervenants différents.

UNITES D'ENSEIGNEMENT	ECTS *
Unité 1 : Environnement bancaire et financier Banques et institutions financières Droit bancaire et financier Assurance	 2 2 2
Unité 2 : Finance Ingénierie financière Finance de marché Finance internationale Evaluation financière	 2 2 2 1
Unité 3 : Gestion bancaire Diagnostic financier approfondi Techniques de crédit Gestion de patrimoine Fiscalité Gestion actif-passif	 2 2 2 2 1
Unité 4 : Management bancaire et outils Management d'équipe Commercialisation Communication Anglais	 2 2 2 2
Unité 5 : Professionnalisation Stage ou Apprentissage Gestion de projet	 24 6

(*) ECTS : *European Credit Transfer System*, unité de compte internationale validant la formation suivie, correspondant dans le diplôme à 20 heures de travail par étudiant.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Banques et institutions financières

Nom de l'enseignant : Bertrand LORDON

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'apporter un éclairage historique, technique et institutionnel sur les banques et sur les institutions financières. Il vise à inculquer aux étudiants une culture générale sur le monde bancaire et financier dans une formation qui ne se veut pas seulement pratique et professionnalisante, mais qui conduit aussi à délivrer le grade universitaire de master. Il permet en outre d'offrir une vision d'ensemble de l'activité bancaire et financière à des étudiants qui, en fonction de leur cursus antérieur, ont pu en étudier certains aspects de façon approfondie tout en ignorant d'autres.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 15 séances.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement ne présente pas de difficulté particulière pour les étudiants issus de cursus en Economie et gestion. Les étudiants qui pourraient avoir besoin d'une mise à niveau sur la connaissance des mécanismes monétaires élémentaires peuvent se reporter à Jézabel Couppey-Soubeyran, *Monnaie, banque, finance*, Paris : PUF (coll. « Quadrige Manuels »), 2015. Ceux qui souhaiteraient une approche plus approfondie des phénomènes monétaires, bancaires et financiers peuvent se reporter à Frederic Mishkin, *Monnaie, banque et marchés financiers*, Paris : Pearson Education, 2013.

Les 15 séances de cours portent sur les thèmes suivants :

- Etat des lieux (I) : la monnaie : définitions, historique, agrégats.
- Etat des lieux (II) : les systèmes financiers : définition, acteurs, organes de supervision et de régulation.
- Etat des lieux (III) : les banques : définitions, typologie, analyse comparative et historique de trois grands modèles d'industrie bancaire (Etats-Unis, Union européenne, Chine).
- Etat des lieux (IV) : les institutions financières internationales : institutions de Bretton-Woods, organisations régionales, instances de coopération et de régulation.
- Etat des lieux (V) : les marchés financiers : définitions et instruments (marché des capitaux, marché monétaire, marché des changes, marchés dérivés), fonctionnement (principes, modalités de détermination des cours).
- Mécanismes (I) : les taux d'intérêt : définitions (prix du temps, typologie des taux), analyses théoriques (analyses traditionnelles, analyses modernes).
- Mécanismes (II) : le financement de l'économie : modèle de Fama-French, typologie (orientation banque vs orientation marché), performances comparées des systèmes financiers étatsuniens, européens et chinois, particularités du financement des pays en développement.
- Mécanismes (III) : la création monétaire : multiplicateur monétaire, shadow banking, échange international, principes de macroéconomie monétaire.
- Mécanismes (IV) : la politique monétaire : instruments conventionnels et non-conventionnels, objectifs, modélisations théoriques, résultats.
- Mécanismes (V) : les crises financières : fragilités intrinsèques des systèmes financiers, dynamique des crises, politiques contracycliques.
- Enjeux et débats : finance et éthique, économie financière et économie réelle, banque et intérêt général, apories de la régulation, expérimentations diverses.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves écrites (l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année) et une note de participation orale. Chaque épreuve écrite comporte des questions brèves portant sur la connaissance du cours, notées sur 6, et une question de réflexion appelant un développement structuré, notée sur 14. La note finale est la moyenne des trois notes obtenues.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Droit bancaire et financier

Nom de l'enseignant : Muriel PEYRARD

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est de situer l'étudiant dans l'environnement bancaire, notamment en replaçant les établissements financiers dans l'organisation générale du système financier national et plus largement au niveau européen voire international en tenant compte des dispositions réglementaires qui les encadrent. Les activités bancaires sont vues au travers des règles juridiques et les réglementations spécifiques.

Il vise à mettre en exergue une vision d'ensemble des règles de fond et de forme vis-à-vis de la réglementation en vigueur, ainsi que leurs effets tant pour les clients que pour les établissements bancaires.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances. Un support est remis. Il est conçu comme un référentiel reprenant l'ensemble de la documentation nécessaire à la pratique de l'activité bancaire et ses contraintes, extrait du Code monétaire et financier et du Code de la Consommation pour l'essentiel.

3. Contenu de l'enseignement

Les 10 séances de cours portent sur les thèmes suivants :

- Le cadre institutionnel et réglementaire français et européen
 - I. Le cadre de tutelle français
 - II. La politique économique et monétaire européenne
 - III. La protection des données et des avoirs des clients
- La déontologie, la conformité et l'organisation déontologique des établissements bancaires
 - I. Les principales règles
 - II La nécessité d'une organisation structurée dans les établissements bancaires
 - III. Le traitement des réclamations et l'importance de la médiation
 - IV. La réglementation en matière de lutte contre le blanchiment et le financement du terrorisme
- Les supports de crédit
 - I. Les comptes bancaires
 - II. L'existence du crédit
 - III. Les moyens de paiement
- Le prêt
 - I. Les règles générales applicables : formation du prêt et ses effets
 - II Les différents types de crédit
- Les garanties
 - I. L'absence de suretés avec le droit de gage général et le surendettement des ménages.
 - II. Les suretés personnelles : solidarité, cautionnement
 - III. Les suretés réelles : mobilières et immobilières

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves de 2 heures à 2 heures 30 : l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année. Chaque épreuve comporte 5 mini cas pratiques mettant l'étudiant en situation de conseiller. La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Droit bancaire et financier

Nom de l'enseignant : Magali GASC

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'ancrer les connaissances juridiques indispensables aux étudiants dans leur vie professionnelle à venir. Il vise à inculquer aux étudiants les réflexes juridiques à acquérir pour aborder la relation avec le client, consommateur ou professionnel tout en connaissant le cadre réglementaire et organisationnel de la profession bancaire. Il permet aussi d'utiliser ces connaissances au travers de mises en pratique et de cas concrets.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances. La présentation des thèmes est complétée par la présentation par les étudiants de sujets d'actualités et de cas lors d'une séance réservée à cet effet. Les séances sont enrichies chaque année d'analyse d'articles de presse actuels ou de jurisprudence illustrant les cours.

3. Contenu de l'enseignement

L'enseignement est dispensé lors de 10 séances

- L'environnement réglementaire
- Les obligations du banquier : responsabilités – juridictions – les obligations de la banque et du conseiller
- La relation avec les particuliers : les régimes matrimoniaux – la dévolution légale et l'approche patrimoniale
- La relation avec les particuliers : la protection des consommateurs face au crédit
- Les comptes et moyens de paiement
- La relation bancaire avec les professionnels et entreprises : rappel sur le droit des sociétés
- La relation bancaire avec les professionnels et entreprises : crédits aux professionnels – procédures collectives
- Les sûretés
- Cas pratique

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte :

- Une épreuve de présentation écrite (sur 20 points) et orale (sur 20 points) d'un sujet d'approfondissement à mi-parcours ;
- Un examen sur 80 points reprenant un sujet de contrôle de connaissance, un mini-cas pratique et un sujet de réflexion ;
- Le suivi de la participation en cours pour 10 points supplémentaires.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Assurance

Nom de l'enseignant : Christophe LONGUEVILLE

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'acquérir les principes théoriques et pratiques permettant de comprendre le fonctionnement d'une entreprise d'assurance et les demandes clients.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 5 séances de 6 heures. L'apport théorique se fait sur la base du code des assurances et à partir d'un exemple d'une offre produit réelle pour matérialiser comment une compagnie traduit les textes officiels en approche commerciale. Un support de cours est remis aux étudiants et des exercices pratiques de souscription se font tout au long du cours.

3. Contenu de l'enseignement

Les 5 séances de cours portent sur les thèmes suivants :

- Généralités liées au code des assurances portant sur le domaine IARD : grands principes, le contrat, la responsabilité civile et le calcul du coefficient réduction majoration (CRM).
- Généralités liées au domaine Assurance Vie : Typologies de contrat (vie, décès, rentes), vie du contrat, fiscalité.
- Fonctionnement de l'assurance retraite : chiffres clés, le régime obligatoire, les régimes complémentaires et les retraites supplémentaires d'ordre privé.
- Fonctionnement de l'assurance santé : chiffres clés, les régimes obligatoires, la complémentaire santé, étude des différentes composante (le petit risque, le gros risque, les prothèses).
- Etude d'une offre automobile d'une compagnie d'assurance : analyse des limites du produit, des règles d'acceptation, du mode de souscription, de la construction de l'offre et des garanties en référence aux généralités.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves : l'une lors de la 3^e séance portant sur la maîtrise des fondamentaux (examen sans le cours), l'autre en fin de 5^e séance portant sur des analyses de situations concrètes (examen avec droit au cours). La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Ingénierie financière

Nom de l'enseignant : Michaël GOUTHERAUD

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'étudier les enjeux et ressorts financiers des opérations qui ponctuent la vie des entreprises : distribution de dividendes, fusions et scissions, restructurations et autres opérations sur le capital.

L'analyse de ces thématiques s'appuie sur les acquis des étudiants en matière d'évaluation d'entreprise, d'analyse financière et connaissances de l'organisation des marchés financiers. Ainsi le cours permet aux étudiants de synthétiser et de mobiliser leurs connaissances sur des problèmes précis plus que de leur apporter de nouvelles connaissances.

A l'issue de l'enseignement, les étudiants doivent être en mesure d'appliquer les théories classiques de la finance de marché et d'entreprise aux thématiques abordées et capables d'utiliser l'ensemble des outils financiers à leur disposition sur les différentes opérations étudiées afin d'éclairer la prise de décision et ses enjeux.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures est divisé en 10 séances de 3 heures et prend la forme d'un cours magistral ponctué d'études de cas.

3. Contenu de l'enseignement

Le cours d'ingénierie financière s'appuie sur une partie du programme de l'Unité d'enseignement finance du Diplôme supérieur de comptabilité et de gestion (DSCG) et en suis la trame. Le cours est divisé en 5 parties :

- La politique de distribution de dividendes (6 h) : fiscalité, arbitrage rachat d'actions et distribution de dividendes, impact boursier potentiel ...
- Fusion et acquisition (6 h) : Eléments historiques, motivations stratégiques, évaluation d'entreprises, analyse des synergies ...
- Les opérations de restructurations (6 h) : Au niveau de l'actif : scissions, apports partiel d'actifs, split-off, split-on, titrisation, introduction en bourse ; au niveau du passif : opérations sur le capital, defeasance,...
- Les opérations de désinvestissement et de liquidation dans un contexte de faillite (6h) : Principales causes des faillites, droit des faillites, théorie financière et explication des faillites.
- Gouvernance et éthique (3 h) : Evolution de la place de l'éthique dans la gouvernance d'entreprise, rémunération des dirigeants, développement des organes de contrôle et transparence financière, évolution de la réglementation, comparaisons internationales, éthique et performance financière...

Bibliographie indicative:

- *Finance : Manuel - DSCG 2*, A. Thauvron et A. Guyvarch (Sup'Foucher) ;
- *Finance DSCG 2 : Manuel et Applications*, P. Barneto et G. Gregorio (Dunod) ;
- *Finance d'Entreprise*, P. Vernimmen, P. Quiry et Y. Le Fur (Daloz).

4. Modalités d'évaluation

Les étudiants sont évalués en contrôle continu sur la base d'une présentation par groupe d'un article académique ou de recherche sur la thématique étudiée chaque semaine et sur la base d'un examen de 3h. La présentation orale représente 30% et l'examen 70% de la moyenne finale.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Finance de marché

Nom de l'enseignant : Mory DORE

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de ce cours est de bien faire comprendre le sens et l'utilité des marchés financiers.

Les étudiants devront comprendre qu'à l'origine des marchés financiers, il y avait la nécessité d'améliorer le financement de l'économie (marché monétaire, marché obligataire, marché actions) mais aussi la nécessité de couvrir des risques financiers en ayant recours aux produits dérivés.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, sera composé de 6 séances de 4 heures et 2 séances de 3 heures pour la formation classique.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement ne devrait pas présenter de difficulté particulière pour les étudiants issus de cursus en Economie et gestion.

Les séances porteront sur les thématiques suivantes

- Les origines de la finance de marché ;
- L'organisation et le cadre institutionnel de la finance de marché (AMF, ACPR, loi de séparation et de régulation des activités bancaires en France) ;
- Le fonctionnement du marché monétaire ;
- Le fonctionnement du marché obligataire ;
- Le fonctionnement du marché actions ;
- Le marché des produits dérivés (swaps, futures, options) ;
- La finance de marché et la gestion des risques.

Nous terminerons ce cours en dessinant quelques perspectives sur la finance de marché : Quel mode de fonctionnement des marchés financiers dans le futur avec l'omniprésence des banques centrales ? Quelle évolution pour les activités de marché en banque de financement et d'investissement dans un contexte réglementaire de plus en plus contraignant ?

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comportera deux épreuves

- La première épreuve sera un examen classique : question de cours notée sur 7 points, QCM sur 6 points et analyse d'article d'actualité (article issu de la recherche économique d'une grande banque) en lien avec les problématiques de ce cours notée sur 7 points. Cette dernière partie permettra aux étudiants de prendre hauteur et recul par rapport aux enseignements dispensés.
- La seconde épreuve consistera en un devoir maison personnel avec des cas pratiques permettant de mettre l'étudiant en situation pratique de gestion de la rentabilité et des risques sur les marchés financiers.

Les notes des deux examens seront équipondérées.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Finance de marché

Nom de l'enseignant : Pierre LICHTEROWICZ

1. Objectif de l'enseignement

Dans une approche à la fois fonctionnelle (Merton), institutionnelle et organisationnelle (SIOE), apporter aux étudiants une compréhension concrète et précise du rôle et surtout de l'organisation d'une vingtaine d'acteurs principaux (sur une centaine possible) des marchés financiers. Ajouter à la compréhension de ces rôles une perspective historique (De Roover, Braudel...), démographique (Lewis, Mankiw, OECD...) et de pratiques interculturelles (Hofstede, Hall...) dans leurs effets directs sur les marchés (ex : pensions, finance éthique et islamique, relations aux risques,...). Conclure l'intervention par un exercice, sous la forme de jeu de rôles, de gestion de A à Z d'une opération complexe de marché (par exemple une stratégie long/short, ou une « event driven », pour un hedge fund domicilié au choix des étudiants).

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances. L'interaction et la participation sont privilégiées. L'approche est plus « business driven » qu'académique, bien qu'un essai de compréhension des paradigmes économique-financiers suive tout le cours, en particulier les enseignements de T. Kuhn. Ces paradigmes sont remis en perspective par la lecture contrôlée de textes majeurs d'analyse et de politique financière de l'année. Par exemple le dernier *GFSR (Global Financial Stability Report)* du FMI. Ou le *Annual Risk Review* du World Economic forum (2 lectures obligatoires). Les apprentis doivent pouvoir, en fait, comprendre le marché du travail financier où ils vont se présenter.

3. Contenu de l'enseignement

A la fin du cours, les apprentis doivent pouvoir comprendre et expliquer les fonctions et produits de, par exemple, CACEIS, CACIB et Amundi. Ou la différence entre BP2S, State Street et Bank of New York dans leur rôle sur l'organisation des marchés financiers. Ou simplement le rôle majeur des fonds et des véhicules pour la compréhension des marchés. Ce sont l'organisation et les interactions des acteurs qui sont mises en lumière. Comprendre, par exemple, que pour qu'un actif soit échangé il faut d'abord qu'il soit identifié par une NNA (national numbering agency). L'enseignement décrit ainsi pour chaque rôle le business model (fees, spreads...), ses risques (crédit, marché, opérationnels, réputationnels) et sa logique de domiciliation (où ? qui ? quelles juridictions ?). En fait, suivre simplement le « QQQCCP » des marchés financiers, sans jamais aborder les questions de formation de prix d'équilibre.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves :

- Une participation par groupe dans un jeu de rôle, qui se matérialise environ au ¾ du cours ;
- Une brève réponse en fin de cours à quatre questions de base, souvent le rappel de simples définitions.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Finance internationale

Nom de l'enseignant : Jérôme CHIRAT

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est de fournir les éléments indispensables à la compréhension des enjeux et techniques de la finance internationale. Il s'agit de maîtriser les concepts fondamentaux des devises et de leur interaction en environnement globalisé. Il propose une mise en perspective des mécanismes de change au travers des objectifs des différents acteurs impliqués dans la circulation monétaire à l'échelle mondiale : institutions financières, banques, entreprises, ménages et institutions publiques. Les volets spéculation, investissement et gestion du risque sont tour à tour explicités au travers d'exemples concrets.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 15 séances. Il se veut interactif le plus possible, sur la base d'exemple où les apprenants sont fortement sollicités pour participer et échanger sur leur point de vue.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement ne présente pas de difficulté particulière pour les étudiants issus de cursus en Economie et gestion. Ceux qui souhaitent une version approfondie des concepts sont invités à consulter Yves Simon, *Finance internationale*, Paris : Economica, 11e éd. , 2015.

Les 15 séances de cours portent sur les thèmes suivants :

- Introduction générale : rappel sur la monnaie, les acteurs économiques et leurs objectifs, la circulation monétaire, offre et demande de devises ;
- Constitution du taux de change au comptant, notation habituelle et manipulation des taux de change direct et croisé, notion d'arbitrage ;
- Constitution du taux de change à terme, contrat à terme et arbitrage ;
- Relation de la parité couverte des taux d'intérêt et Parité des pouvoirs d'achat ;
- Description du marché des changes et des principaux instruments fermes et dérivés : futures, forward, swap, option. Introduction aux stratégies de couverture ;
- Description du marché des capitaux et les instruments associés au financement : rappel sur les obligations, leur valorisation et les techniques de manipulation ;
- Introduction aux risques internationaux (change, intérêt, liquidité) et gestion des risques associés ;
- L'entreprise internationale et ses contraintes financières internationales : moyen de paiement, investissement et financement de projets

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves : l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année. La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale. Chaque épreuve comporte un QCM, noté sur 5, et une série d'exercices pratiques notée sur 15.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Evaluation financière
Nom des enseignants : Céline JULIAA et Christelle THOMAS

1. Objectif de l'enseignement

La valorisation d'une société est une opération complexe en raison de la pluralité des éléments qui entrent en compte. L'enseignement doit permettre de maîtriser les différentes techniques d'évaluation d'entreprise, de savoir choisir la (ou les) méthode(s) appropriée(s), d'en mesurer l'intérêt et les limites.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 20 heures, prend la forme d'un cours divisé en trois parties. La présentation des concepts est systématiquement complétée par l'étude de cas pratiques.

Le programme s'appuie notamment sur les ouvrages indiqués ci-dessous :

- BARNETO P. et GREGORIO G., *DSCG 2 Finance*, 5^e édition, Dunod, 2015.
- LEGROS G., *L'évaluation des entreprises*, 2^e édition, Dunod, 2015.
- PALARD J.-E. et IMBERT F., *Guide pratique d'évaluation d'entreprise*, Eyrolles, 2013.
- THAUVRON A., *Evaluation d'entreprise*, 4^e édition, Economica, 2013.
- THAUVRON A. et GUYVARC'H A., *DSCG 2 Finance*, Sup Foucher, 2010.
- VERNIMMEN P., *Finance d'entreprise*, 12^e édition, Dalloz, 2014.

3. Contenu de l'enseignement

Partie I : L'évaluation de l'entreprise à partir des flux

Chapitre 1 : Evaluation de l'entreprise à partir des flux de trésorerie futurs

- 1) Elaboration du business plan
- 2) Evaluation de la valeur terminale
- 3) La détermination des flux de trésorerie
- 4) La démarche d'évaluation à partir des flux de trésorerie futurs

Chapitre 2 : Evaluation de l'entreprise à partir des dividendes futurs

- 1) Le modèle général
- 2) Le modèle de Gordon-Shapiro

Partie II : L'évaluation de l'entreprise à partir de la méthode comparative

Chapitre 1 : La méthode des multiples

- 1) Les principes de la méthode
- 2) Les différents multiples
- 3) La démarche d'évaluation à partir des multiples
- 4) Les multiples les plus utilisés : intérêts et limites

Partie III : Les approches patrimoniales de l'évaluation

Chapitre 1 : L'approche statique, la méthode de l'actif net réévalué

- 1) Première étape : procéder aux retraitements comptables
- 2) Deuxième étape : déterminer la valeur économique des postes de l'actif et du passif
- 3) Troisième étape : la prise en compte de la fiscalité

Chapitre 2 : L'approche dynamique, les méthodes mixtes

- 1) La méthode du goodwill
- 2) La méthode de l'Economic Value Added

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves écrites. La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Diagnostic financier approfondi

Nom de l'enseignant : Benoît ARONDEL

1. Objectif de l'enseignement

Avec la maîtrise préalable de la comptabilité des sociétés commerciales, cette formation à la pratique de l'analyse financière approfondie doit permettre aux étudiants, en fin de session, de pouvoir présenter de façon structurée, dans l'optique d'une décision de financement, les forces et faiblesses de l'entreprise. L'étude des données comptables et financières permettra un jugement critique sur la cohérence des stratégies financière et de financement adoptées par le dirigeant. Ces acquis s'intègrent dans les connaissances nécessaires à des chargés d'affaires entreprises, professionnels ou à des analystes crédits d'établissements bancaires ou financiers.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures est réparti en 20 cours d'une heure trente. Les techniques bancaires de l'analyse financière sont abordées à l'aide de cas réels et pratiques d'entreprises (trois exercices étudiés) dans lesquels sont recherchés les éléments qui pourraient conduire à la défaillance de ces sociétés. Le contenu théorique du cours et les cas pratiques assortis des corrigés sont remis en début d'enseignement.

3. Contenu de l'enseignement

La comptabilité créative: Bilans et réalités économiques.

- Analyse critique des documents comptables.

Analyse financière et prévention des risques de défaillance.

- Études de bilans d'entreprises de différents secteurs d'activité économiques (industrie, transport, BTP, services, commerce de gros) confrontées à l'évolution de leurs environnements économique et financier : croissance d'activité et dégradation de la trésorerie, repli d'activité, de rentabilité et problèmes de liquidité, sous-traitant industriel soumis à la pression des donneurs d'ordres,

Techniques bancaires de diagnostic financier approfondi

- Les outils à la disposition des analystes pour confirmer leur diagnostic : Les fonctions score (économique et liquidité) pour expliquer les risques de défaillance de l'entreprise à très court terme et à 3 ans ;
- Les points clés d'une étude financière et la recherche des synergies entre les ratios ;
- L'utilisation des comparaisons sectorielles ;
- L'analyse de la situation financière des sociétés et l'étude approfondie des flux de trésorerie ;
- La cohérence entre stratégie économique, financière et les flux de financement ;
- L'analyse de la décision de financement par les établissements de crédit.

Comment présenter et rédiger une analyse financière.

- Points forts et points faibles d'une entreprise, l'étude des moyens d'exploitation, de l'activité, des rentabilité et solvabilité, de la liquidité et des modes de financement et de la structure financière.

4. Modalités d'évaluation

Le contrôle portera, d'une part, sur un examen à l'aide d'un cas d'entreprise à réaliser en groupe de 3 ou 4 étudiants pour 40 % de la note finale et d'autre part sur un examen individuel sur 2 heures lors du dernier cours (60 % de la note).

Le travail dans les deux cas consiste en la rédaction d'une note de synthèse devant utiliser les connaissances acquises lors du cours pour déterminer la fragilité ou la solidité à terme d'une entreprise et pour se positionner sur la stratégie financière et de financement menée par l'entreprise (3 exercices comptables consécutifs seront à analyser).

Master 2 Banque et Finance

Intitulé de l'enseignement : Techniques de crédit

Nom de l'enseignant : René BOUCHET

1. Objectif de l'enseignement

L'enseignement de Techniques de crédit a pour objectif de permettre aux étudiants de maîtriser la palette des solutions qu'une banque peut mettre en place lorsqu'elle est en relation de « crédit » avec une entreprise, ainsi que les impacts de chacun des choix pour la banque et l'entreprise, tant sur le plan des financements de l'investissement, de l'exploitation ou de la trésorerie, ou des engagements par signature.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement de Techniques de crédit d'une durée de 30 heures au total est organisé en 9 séances. Chaque séance est construite autour d'un cours magistral présenté sur PowerPoint, illustré au fil de l'eau d'une part par l'observation des supports utilisés en banque selon la technique étudiée, et d'autre part d'exemples concrets où la théorie présentée se trouve mise en œuvre, complétés par des échanges autour des différentes pratiques rencontrées.

3. Contenu de l'enseignement

Les préoccupations du banquier en tant que prêteur :

- Les facteurs de la relation / le dossier d'analyse / les documents comptables et les logiciels de dépouillement

Le financement de l'investissement :

- Le financement hors banque / les ratios / le Plan de financement / le crédit à MLT (variétés / méthodes d'amortissements) / les taux (différents taux / instruments de couverture) / le crédit-bail (variétés) / les garanties selon les objets / les autres formes de limitation du risque.

Le financement des créances d'exploitation :

- Les factures et les marchés / le privé et le public / l'assurance-crédit / l'escompte (le droit cambiaire / les formes de l'escompte) / la loi Dailly (modalités juridiques / modalités financières) / la mobilisation de créances sur l'étranger / l'affacturage (modalités / avantages client – banque) / l'avance sur TVA.

Les crédits de trésorerie :

- Le financement des stocks / le crédit de campagne / par caisse ou par billet / le prévisionnel de trésorerie / le suivi des comptes au quotidien / les garanties.

Les engagements par signatures :

- Les cautions ou aval bancaire / les garanties de fonctionnement / les garanties de couverture de BFR / le crédit documentaire / les garanties indépendantes / les autres garanties.

Le rôle de la réglementation bancaire :

- Le Ratio de Solvabilité Européen / Bâle II – Bâle III.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation fait l'objet de 2 devoirs de 2 heures, l'un à mi-parcours et l'autre à la fin de l'enseignement. Ces devoirs sont majoritairement sous forme de QCM, avec également des questions de cours. Le coefficient de chaque devoir est de 1/2.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Techniques de crédit – complément sur les montages LBO

Nom de l'enseignant : Yannick DUTOIT

1. Objectif de l'enseignement

L'enseignement des montages LBO, venant en complément du cours de Techniques de Crédit, a pour objectif de savoir analyser la structure financière d'une entreprise et son positionnement sur son marché, de connaître les techniques de financement bancaire et d'intégrer les notions juridiques et fiscales d'une opération de LBO.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement des montages LBO, d'une durée de 6 heures, vient en complément du cours des Techniques de crédit. Ce supplément de cours est d'une durée de 6 heures au total et organisé en 2 séances de 3 heures. Ces deux séances comportent un cours magistral et deux exercices pratiques avec mises en situation.

L'enseignement allie théorie, pratique, et exemples tirés de l'expérience professionnelle de l'enseignant.

3. Contenu de l'enseignement

- 1) Les caractéristiques des montages LBO en France
 - a) Le schéma simplifié d'une opération de LBO
 - b) Les mécanismes de l'effet de levier
 - c) La méthodologie d'analyse d'une opération de LBO
- 2) Cas pratiques
 - a) Etude de cas sur un rachat de FDC
 - b) Etude de cas sur la reprise d'une entreprise

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation fera l'objet d'un QCM au terme des 6 heures de cours (QCM intégré à l'examen final de l'enseignant du cours de Techniques de Crédit, M. René BOUCHET).

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Gestion de patrimoine
Nom de l'enseignant : David BENETIERE et Bertrand SOLDAT

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'apporter un éclairage empirique sur le métier de conseiller en gestion de patrimoine.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances.

3. Contenu de l'enseignement

Séance 1 : Présentation de l'approche patrimoniale globale.

Séance 2 : Les régimes matrimoniaux (1).

Séance 3 : Les régimes matrimoniaux (2).

Séance 4 : Règles de dévolution successorale.

Séance 5 : L'assurance-vie

Séance 6 : Fiscalité : l'impôt sur le revenu.

Séance 7 : Fiscalité : l'ISF.

Séance 8 : Les Régimes de retraite.

Séance 9 : La prévoyance.

Séance 10 : Les produits bancaires.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation comprend deux parties :

- Un premier contrôle continu comptant pour 1/3 de la note finale (1 heure) ;
- Un examen comptant pour 2/3 de la note finale (2 heures).

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Gestion de patrimoine

Nom de l'enseignant : Yannick DUTOIT

1. Objectif de l'enseignement

L'enseignement de la Gestion de patrimoine a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir un socle de connaissances et des réflexes d'analyse financière leur permettant de pouvoir contribuer au développement de ce réseau spécialisé et à terme de pouvoir évoluer dans ce métier.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement de la Gestion de patrimoine, d'une durée de 30 heures au total, est organisé en 10 séances de 3 heures. Chacune de ces séances comporte un cours magistral et des exercices pratiques. Des mises en situation sont également prévues.

L'enseignement allie théorie, notamment sur les sujets de la transmission et de la succession, et pratique, exemples tirés de l'expérience professionnelle de l'enseignant.

3. Contenu de l'enseignement

- 1) Les métiers de la gestion de patrimoine et la notion de découverte du patrimoine
 - d) Le conseiller de gestion de patrimoine particulier
 - e) Le conseiller de gestion de patrimoine professionnel et entreprise
 - f) Jeux de rôle : entretiens de découverte client
- 2) Les différentes gammes de conseils et placements
 - c) L'épargne de bilan
 - d) L'épargne financière
 - e) L'épargne salariale
 - f) La prévoyance
- 3) La réglementation bancaire
 - a) Rôle de l'AMF – TRACFIN – Sanctions financières
 - b) Les directives européennes sur la connaissance client (KYC)
- 4) Succession et transmission
 - Succession
 - Préparer sa transmission
- 5) Bilan et stratégie patrimoniale
 - Collecte d'information et rédaction du bilan patrimoniale
 - Recherche des stratégies et élaboration du projet patrimonial

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation fait l'objet de deux examens, un premier au terme des 15 premières heures et un deuxième au terme des 30 heures de l'enseignement. La note finale intègre la moyenne des deux examens.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Fiscalité

Nom de l'enseignant : Pierre-François COMPAIN

1. Objectif de l'enseignement

L'enseignement de fiscalité a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les principes de base du système fiscal français. La fiscalité de l'épargne est cependant abordée de façon plus approfondie : prélèvements sociaux sur les revenus de placement, fiscalité des revenus mobiliers, imposition des plus-values mobilières ...

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement de fiscalité d'une durée de 30 heures au total est organisé en 10 séances de 3 heures. Chacune de ces séances commence par un cours magistral et se poursuit par des études de cas de difficulté croissante. La documentation de base, très fréquemment utilisée, est constituée par la *Revue fiduciaire* et le mémento fiscal Francis Lefebvre le plus récemment paru.

3. Contenu de l'enseignement

- Les aspects généraux du système fiscal français ;
- L'IRPP (identification des catégories de revenu, déduction d'impôt, principe de calcul de l'impôt, réduction d'impôt, crédit d'impôt) ;
- Les contributions additionnelles : la CSG, la CRDS et le PS ;
- L'IRPP : les revenus des capitaux mobiliers :
 - Généralités (abattement, prélèvement libératoire)
 - Fiscalité des OPCVM (FCP, SICAV, FCPI, FIP)
 - Fiscalité des PEA
 - Fiscalité des contrats assurance-vie
 - Fiscalité des comptes courants d'associés
 - Fiscalité des contrats de capitalisation
 - Fiscalité des cessions de valeurs mobilières (particuliers) ;
- L'IRPP : les revenus fonciers :
 - Régime du micro foncier
 - Régime du foncier réel
 - Le dispositif Robien recentré
 - Le dispositif Borloo populaire
 - La location en meublé
 - La location en meublé professionnel
 - La location en meublé non professionnel ;
- L'imposition des plus-values des particuliers (biens meubles et immeubles) ;
- L'ISF (impôt de solidarité sur la fortune) ;
- Principes relatifs aux droits de donation et aux droits de succession ;
- Notion de bouclier fiscal ;
- La distinction entre le résultat comptable et le résultat fiscal (imprimé 2058) ;
- L'imposition du résultat de l'entreprise individuelle ;
- Les BIC (les produits) ;
- Les BIC (les charges) ;
- Les BIC (régime des plus et moins-values professionnelles) ;
- La détermination du résultat imposable ;
- Le régime d'imposition des petites entreprises ;
- Les régimes d'imposition et la TVA ;
- L'IS (généralités) ;
- Le paiement de l'IS ;

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation fait l'objet d'un premier devoir de 2 heures après une quinzaine d'heures de cours puis d'un examen de 2 heures également. Les coefficients sont respectivement de 1/3 et 2/3.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Gestion actif-passif

Nom de l'enseignant : Mory DORE

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de ce cours est de bien faire comprendre les enjeux de la gestion d'un bilan bancaire, activité centrale et stratégique d'un établissement bancaire.

Il sera nécessaire de partir de la nature de l'activité bancaire et principalement de l'activité de transformation de passifs court-terme en actifs long terme pour appréhender l'exposition du bilan aux risques liés à un déséquilibre entre ressources et emplois. On parlera alors de risques financiers ou risques ALM (*Asset Liability Management*) ou encore de risques structurels de bilan (principalement risque de taux et risque de liquidité).

L'identification, la mesure et la couverture éventuelle de ces risques doivent permettre à un établissement de préserver la rentabilité structurelle de son cœur de métier. Nous situons ce cours dans l'univers des banques françaises puisque c'est dans cet univers que la gestion de bilan est la plus complexe : risque de taux lié à l'activité de crédit à taux fixes, spécificité de l'épargne réglementée, faible développement de l'activité de titrisation.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 20 heures, sera composé de :

- 6 séances de 3 heures et 1 séance de 2 heures pour la formation classique ;
- 2 séances de 4 heures et 2 séances de 6 heures pour la formation en apprentissage.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement ne devrait pas présenter de difficulté particulière pour les étudiants issus de cursus en Economie et gestion.

Les séances porteront sur les thématiques suivantes

- Le positionnement de la gestion actif-passif (ALM) dans le contexte de la réglementation bancaire ;
- Les définitions, objectifs et missions de l'ALM ;
- L'environnement de l'ALM :
 - compréhension de la structure d'un bilan bancaire ;
 - structure de la courbe des taux, taux réglementés et taux inflation ;
 - comportements clientèle (options cachées, remboursements anticipés) ;
 - lois d'écoulement de l'épargne non échéancée, modélisation évolution taux livret A ;
- Mesure des risques ALM :
 - indicateurs de mesure du risque de taux et de liquidité dans le cadre de l'analyse statique (gaps, valeur actuelle nette) ;
 - indicateurs de mesure du risque de taux et de liquidité dans le cadre de l'analyse dynamique (gaps, sensibilité marge d'intérêts) ;
- Comment optimiser la gestion du bilan pour préserver la rentabilité structurelle de l'activité cœur de métier et pour renforcer la solvabilité de l'établissement ? Passage en revue de la stratégie commerciale, de la stratégie financière (investissements, refinancements et couvertures) et de l'allocation de fonds propres.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comportera deux épreuves.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Management d'équipe

Nom de l'enseignant : Yannick DUTOIT

1. Objectif de l'enseignement

L'enseignement du Management d'équipe a pour objectif de permettre aux étudiants d'acquérir les principes de base du management d'une équipe de collaborateurs commerciaux pour le pilotage de l'activité d'une agence bancaire.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement du Management d'équipe d'une durée de 30 heures au total est organisé en 10 séances de 3 heures. Chacune de ces séances comporte un cours magistral et des exercices pratiques. Des mises en situation sont également prévues.

L'enseignement allie théorie, documentation du Centre de Formation de la Profession Bancaire, et pratique, exemples tirés de l'expérience professionnelle de l'enseignant.

3. Contenu de l'enseignement

1) La fonction managériale

- La mutation de la fin du XX^e siècle ;
- Les 4 dimensions de la fonction managériale ;
- Les activités clés du manager ;
- Les 5 questions fondamentales qui circonscrivent la fonction managériale ;
- Le levier indispensable du manager ;
- Les 3 stades de développement d'un responsable ;
- Les unités qui réussissent ;
- Le profil du manager de l'avenir.

2) La prise de poste

- Combattre les idées reçues ;
- Le management fait appel à de nouvelles compétences à développer ;
- La cartographie de l'action du manager ;
- Réussir en 100 jours.

3) L'organisation d'une unité

- L'organisation efficace de son temps ;
- La pratique de la délégation.

4) Structurer et dynamiser une équipe

- Motiver un collaborateur ;
- Structurer une équipe.

5) Animer une équipe au quotidien

- Communiquer avec l'équipe ;
- Conduire un entretien ;
- L'optimisation des réunions et la relance de l'équipe ;
- La gestion des conflits.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation fait l'objet de deux examens, un premier au terme des 15 premières heures et un deuxième au terme des 30 heures de l'enseignement. La note finale intègre la moyenne des deux examens.

Master 2 Banque et Finance
Intitulé de l'enseignement : Management d'équipe
Nom de l'enseignant : Bertrand MARTINET

1. Objectif de l'enseignement

Familiariser les étudiants avec le management d'une équipe. Ce cours a pour objectif de mettre les apprenants en situation de « manager », de connaître les outils et de se positionner dans des situations « collaborateur » et « manager ».

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement du Management d'équipe d'une durée de 30 heures se répartit en 10 interventions de 3 heures chacune. Ces interventions comportent un apport théorique sous forme de cours magistral et des exercices pratiques avec mises en situation, analyse de cas et quiz pour mesurer la progression des participants

3. Contenu de l'enseignement

1. Introduction au management bancaire, les spécificités du métier
2. Manager, c'est conduire des actions
 - 2.1. Le management de projet
 - 2.2. Résoudre un problème, décider
3. Manager, c'est conduire des hommes
 - 3.1. Un management éthique
 - 3.3. Fonctionnement du groupe
 - 3.4. Négociation avec l'équipe et gestion des conflits
4. Mobiliser ses collaborateurs
 - 4.1. Former Informer : favoriser l'initiative et la créativité, diffuser les bonnes pratiques
 - 4.2. Déléguer
 - 4.3. Faire adhérer son équipe, animer son équipe et participer
5. Le manager organisateur
 - 5.1. Gérer au quotidien une agence bancaire
 - 5.2. Organiser le travail de l'équipe, utiliser les indicateurs
 - 5.3. Manager le changement
6. Les 3 clés de la réussite managériale : compétence, leadership, autorité
7. Les outils de management
 - 7.1. Le « coaching » : accompagner
 - 7.2. L'entretien de management et la fixation des objectifs

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation comporte un examen effectué en milieu d'année et un examen en fin d'intervention. La note globale est la moyenne des deux avec une pondération à 2 pour le second contrôle.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Commercialisation

Nom de l'enseignant : Laurent GENEWE

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est d'appréhender l'offre proposée par les établissements bancaires sur le marché réseau de proximité de la clientèle retail professionnel et corporate. Cet enseignement a pour conséquences de connaître les principaux services et produits bancaires commercialisés à destination de ces clientèles. Cette approche globale de connaissances vise à donner des outils financiers professionnels et techniques pour permettre aux étudiants, dans un contexte universitaire, de décrire les principaux mécanismes bancaires et leurs enjeux sur le couple banque client.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances. La présentation des thèmes est également complétée par des cas pratiques (travaux de réflexion en sous-groupe) et également d'exercices issus de situations rencontrées.

3. Contenu de l'enseignement

Le cœur de l'enseignement est décliné sur des univers de produits et services financiers à savoir manipuler et connaître pour répondre aux besoins et demandes de ces clientèles. Cet enseignement se base sur les standards métiers à connaître pour être à l'aise et développer une approche de réflexion financière en adéquation avec les attentes et besoins des clientèles bancaires.

Les 10 séances de cours portent sur les six grands univers suivants :

- L'univers flux et moyens de paiement associés (I. Les outils principaux à destination de la clientèle. II. Les instruments de la banque à distance et ses technologies. III. La monétique et les services associés).
- L'univers date de valeur et facturation (I. Le mécanisme du fonctionnement d'un compte professionnel. II. La facturation induite et ses différentes modalités de calculs).
- L'univers placement et gestion de trésorerie (I. les placements monétaires. II. Les placements en portefeuilles financiers. III. Les autres placements).
- L'univers assurance (I. L'assurance décès invalidité incapacité et ses composantes. II. L'assurance homme clef).
- L'univers sûretés : les principales sûretés (I. Les sûretés immobilières. II. Les sûretés réelles. III. Les autres sûretés).
- L'univers ingénierie sociale (I. l'épargne salariale. II. L'indemnité de fin de carrière).

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves : l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année. La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale. Chaque épreuve comporte un QCM, des questions de cours et un cas pratique.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Commercialisation

Nom de l'enseignant : Bruno ROCHETEAU

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est :

- D'apporter un éclairage sur les enjeux représentés par le marché des professionnels et des entreprises pour les banques, c'est-à-dire appréhender les attentes de ces clientèles, les points de force et de progrès des intervenants sur ce marché et d'identifier les principaux défis à relever pour exceller sur ces marchés ;
- De développer les connaissances centrées sur les thématiques suivantes :
 - La vente et la négociation commerciale ;
 - Les techniques d'entretien ;
 - Le pilotage et l'animation de l'activité commerciale ;
- De développer des mises en situation pour faciliter l'appropriation des techniques de commercialisation et favoriser l'acquisition des compétences

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances. Chaque séance alterne à la fois des apports de connaissances, des observations notamment à partir de vidéos et des mises en situation.

3. Contenu de l'enseignement

Les 10 séances de cours portent sur les thèmes suivants :

- Les Banques et le Marché des Professionnels et des Entreprises : les enjeux et les challenges à relever, le baromètre des TPE et des PME, la satisfaction des clientèles pros et entreprises ;
- La communication et son impact dans l'acte de vente : les composantes de la communication dans le contexte d'un entretien client, mises en situation ;
- Vente et négociation commerciale : les principes de la négociation commerciale, les composantes de la négociation commerciale, les différentes formes de négociation ;
- Négociation commerciale, une méthodologie et une démarche par étapes : les différents modèles de négociation commerciale, une approche par étapes, mises en situation ;
- L'entretien de vente : distance des échanges, synchronisation, les techniques de questionnement, l'approche de l'écoute active, la compréhension des motivations, mises en situation ;
- L'observation des techniques de conduite d'entretien : les techniques et méthodes d'argumentation, le traitement des objections, la conclusion, mises en situation ;
- Du diagnostic d'une unité commerciale à la construction d'un plan d'actions : la méthodologie de diagnostic, la définition d'un plan d'actions et la mise en œuvre d'une action commerciale.

Les références bibliographiques :

- *La négociation commerciale en pratique* - Patrick David – Editions Eyrolles ;
- *Les pratiques de la vente* - Yves Negro – Vuibert.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comprend :

- Une évaluation réalisée lors des mises en situation tout au long de l'année ;
- Une évaluation en fin d'année.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Communication

Nom de l'enseignant : David DALVERNY

1. Objectif de l'enseignement

L'objectif de cet enseignement est de comprendre les enjeux de la communication dans une entreprise.

Cette formation se veut pratique et professionnalisante afin de soigner sa posture, notamment avec les clients.

De plus, cet enseignement vise à développer l'esprit d'analyse et de synthèse.

Enfin, l'étudiant sera plongé régulièrement dans une dynamique du changement afin de viser l'excellence.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement, d'une durée de 30 heures, prend la forme d'un cours divisé en 10 séances.

La présentation des thèmes peut être complétée par des conférences de professionnels, intervenant de façon ponctuelle.

Il comprendra également un test d'évaluation de la personnalité, pour les personnes volontaires, en co-construisant un plan d'amélioration, avec l'appui de l'enseignant.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement comprend 10 séances de cours qui portent sur les thèmes suivants :

1 - Le contexte bancaire aujourd'hui : un monde « VUCA » (volatile, incertain, complexe, ambigu), les exigences des consommateurs, les notions « d'entreprise apprenante et libérée », les grandes tendances de stratégie de marque et de communication actuelle.

2 - La communication – généralités.

3 - La communication institutionnelle : approche théorique et pratique à l'aide de documents tirés de 2 établissements de crédit.

4 - La communication interpersonnelle.

5 - « Apprendre à mieux se connaître » avec les tests de personnalité.

6 - Le manager et sa communication.

7 - La gestion des cas difficiles.

8 - La communication orale : les 6 commandements de l'orateur efficace.

9 et 10 - La relation client : comment bien communiquer avec son client ?

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation, sous forme de contrôle continu, comporte deux épreuves : l'une en milieu d'année, l'autre en fin d'année. La note attribuée à chaque épreuve compte pour moitié dans la note globale.

De plus, un travail régulier sera demandé aux étudiants avec des exercices précis à rendre lors des séances suivantes.

Master 2 Banque et finance

Intitulé de l'enseignement : Anglais
Nom de l'enseignant : Rachel MACKNEY

1. Objectif de l'enseignement

Cet enseignement a pour objectif d'améliorer l'aisance et la compétence de communication en langue anglaise à l'oral et à l'écrit, d'apporter le lexique et les collocations nécessaires à la communication en milieu professionnel bancaire et financier et de sensibiliser les étudiants aux différences culturelles dans le monde de la finance.

L'enseignement présuppose un niveau B2 au cadre commun européen de référence pour les langues. L'étudiant aura l'opportunité de s'entraîner au TOEIC et sera encouragé à valider ses connaissances par la certification. En tant que centre d'examen pour le TOEIC, notre institution propose des tarifs très attractifs aux étudiants et la possibilité d'être subventionné.

Afin de promouvoir l'insertion, un atelier d'aide à la rédaction de CV et de lettre de motivation est proposé.

A la fin des cours l'étudiant sera capable de lire un article de la presse anglo-saxonne et en parler, de comprendre et de rédiger un courrier professionnel dans un langage clair et authentique et sera opérationnel en anglais en milieu professionnel financier.

2. Méthodes pédagogiques

L'enseignement d'une durée de 45 heures au total se déroule en 15 séances de 2 heures de cours plus une heure d'entraînement à l'oral toutes les deux semaines

Le cours s'inspire largement de l'actualité bancaire et financière et utilise des documents multimédias authentiques. Il s'appuie également sur des supports pédagogiques publiés.

La pédagogie est interactive ; les étudiants travaillent en petit groupe et en binôme. Puisque la participation est primordiale les activités encourageant la prise de parole sont privilégiées par exemple des jeux de rôle.

3. Contenu de l'enseignement

Le contenu de l'enseignement consiste en thèmes qui sont exploités par des documents sonores, écrits et des séquences vidéos afin d'enseigner un contenu grammatical, lexical et culturel.

- Retail and corporate banking ;
- Future of Banking ;
- Business correspondence ;
- Loans and mortgages ;
- Central Banking ;
- Raising Finance ;
- Fraud and Financial Scandals ;
- Accounting ;
- TOEIC practice ;
- English CV and cover letter.

4. Modalités d'évaluation

L'évaluation est en contrôle continu.

- Rédaction de lettres et de rapports ;
- Présentation d'un article de presse et animation d'un débat en petits groupes (tutorats) ;
- Présentations ;
- A la fin du cours un contrôle évalue les compétences acquises.